

Konkurse - Faillites - Fallimenti

NE

1.

Débitrice: **Fiduciaire MF Finance SA**, Rte de Soleure 12,
2072 Saint-Blaise/NE
2.

Délai pour contester l'état de collocation:
20 jours après la publication
3.

Délai pour contester l'inventaire:
10 jours après la publication
4.

Remarques: But: bureau fiduciaire, tenue de comptabilité, fis-
calité, conseils en gestion d'entreprise, conseils financiers en
assurances et banque assurance; accorder des prêts ou des ga-
rangies à des actionnaires ou des tiers dans l'intérêt de la soci-
été; acquérir ou vendre des immeubles.
Dans le même délai de dix jours, les créanciers peuvent sollici-
ter la cession des droits de la masse, art. 260 LP, au sujet des
revendications de propriété reconnues fondées par l'adminis-
tration de la faillite (art. 47, 49, 80 OAOF). A défaut de procé-
der dans le délai fixé, les décisions de l'Office seront
définitives.

Office des faillites
2053 Cernier

00568389